

## Loi sur la protection des données (LPD) – information à notre clientèle

Chers clients,

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur la protection des données (LPD) le 1er septembre 2023, nous souhaitons vous informer de notre engagement continu en faveur de la protection de vos données personnelles et financières.

La LPD a été introduite pour réglementer la gestion, le traitement et la protection des données personnelles, en veillant à ce que les informations sensibles des citoyens soient traitées avec le plus grand soin et le plus grand respect.

La loi (LPD) impose au Responsable du traitement des données personnelles de fournir les informations suivantes (art. 19 LPD) :

1. L'identité et les coordonnées du Responsable du traitement des données.
2. La finalité du traitement.
3. Le cas échéant, les destinataires ou les catégories de destinataires auxquels les données personnelles sont communiquées.
4. Si les données personnelles ne sont pas collectées auprès de la personne concernée, les catégories de données personnelles traitées.
5. Si les données personnelles sont communiquées à l'étranger, l'État ou l'organisme international destinataire et, le cas échéant, les garanties adoptées.

Dans notre cas spécifique :

1. Le titulaire de vos données est **Assidu SA**, Avenue de la Gare 10, 2800 Delémont ; adresse mail : [privacy@assidu.ch](mailto:privacy@assidu.ch)
2. La finalité du traitement est de nous permettre d'offrir un conseil global en matière d'assurances, de prévoyance et d'hypothèques, ceci aussi bien pour les privés que pour les entreprises.
3. Les destinataires auxquels les données personnelles sont divulguées sont principalement les compagnies d'assurance, les organismes publics, les fonds de pension, ainsi que tous les prestataires de services nécessaires à la réalisation du mandat qui nous est confié.
4. Les données personnelles qui ne sont pas collectées auprès de la personne concernée peuvent être celles obtenues pour le compte du client auprès de parties désignées par le client dans le contrat spécifique, tels que des conseillers juridiques, financiers, patrimoniaux et des prestataires de services liés à l'objet spécifique du conseil.
5. En principe, les données à caractère personnelles ne sont pas transmises à l'étranger, sauf en relation directe avec l'exécution des obligations contractuelles envers le client. Dans ce cas, les parties destinataires, situées dans les pays concernés et désignées par le client, sont des parties tenues au respect du secret professionnel et/ou à la confidentialité conformément aux règles et à la législation de leur pays. Certaines données peuvent également être transmises à l'étranger dans le cadre de traitements effectués par des systèmes ayant une ou plusieurs connexions avec des serveurs étrangers, notamment situés aux États-Unis. Dans ce cas, les mesures prises sont de nature technique et stratégique.

Le processus de mise en conformité avec la LPD implique un engagement complexe, de longue durée et continuera d'évoluer au fil du temps. Nous suivons activement les développements liés à cette loi et nous nous engageons à vous tenir informés des changements et des mises à jour susceptibles de vous affecter et d'affecter votre interaction avec Assidu SA.

Si vous avez des questions, veuillez contacter notre service à l'adresse [privacy@assidu.ch](mailto:privacy@assidu.ch), qui se tient à votre disposition pour toute demande.

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à Assidu SA et restons à votre disposition pour toute question ou renseignement supplémentaire.

Avec nos meilleures salutations

Votre équipe Assidu